Envoyé en préfecture le 26/04/2023
Reçu en préfecture le 26/04/2023
Affiché le
ID : 022-212200547-20230420-DEL004-DE

ERQUY
L'air qu'il vous faut !

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 20 avril 2023

L'An Deux Mil Vingt-trois, le jeudi 20 avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 14 avril s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Monsieur Gabriel RAULT, Adjoint au Maire, a été désigné Secrétaire de Séance.

20 AVRIL 2023				
a	Mois	Jour	QN°	Subd
2023	04	20	04	00

PROGRAMME ANNUEL DE REPARATION ET RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC EXISTANT SOUS L'EDIGE DU SDE 22

ÉLUS	27
PRÉSENTS MAXI	19
MANDANTS	6
ABSENTS	2
APTES A VOTER	25

CONVOCATION	14-04-2023
RÉUNION	20-04-2023
AFFICHAGE	26-04-2023
TRANSMISSION	26-04-2023
Contrôle de Légalité : DCLE/2	

	RECENSEMENT DES CONSEILLERS					PROCURATIONS
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES	Présents	Absents	Mandants	MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X			
	MONNIER Philippe	1er Adjoint	X			
	BERTIN Josyane	2è Adjointe			X	ALLAIN Marie-Paule
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X			
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X			
	POUGET Léo	5è Adjoint	X			
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X			
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe			X	MONNIER Philippe
	HUET Jean-Marie	CMD1	X			
	CHARLOT Karine	Conseillère			X	GUINARD Brigitte
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X		
	DONNARD Roxane	Conseillère	X			
	DURAND Philippe	CMD2		X		
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X			
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X			
	LESNARD Pierre	Conseiller	X			
	MANIS Cécile	Conseillère			X	LESNARD Pierre
	PILVEN Patrice	CMD4			X	HERNOT Bruno
	ROUXEL Benoit	CMD5	X			
	MANIS Jean-Paul	Conseiller	X			
	LEMEE Ginette	Conseillère	X			
	LE BRICON Bruno	Conseiller	X			
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller			X	CHALVET Maryvonne
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X			
	DETREZ Nicole	Conseillère	X			
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X			
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller	X			
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS		19	2	6	

Envoyé en préfecture le 26/04/2023
Reçu en préfecture le 26/04/2023
Affiché le
ID : 022-212200547-20230420-DEL004-DE

04 – PROGRAMME ANNUEL DE REPARATION ET RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC EXISTANT SOUS L'EGIDE DU SDE 22

Monsieur le Maire rappelle que la commune a transféré la compétence de base électricité, de travaux d'éclairage public et de travaux d'infrastructure de télécommunication au Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor (SDE 22).

Le Syndicat Départemental d'Energie, dans le cadre du financement des interventions pour sinistres et petites rénovations de l'éclairage public, doit obtenir une délibération du Conseil Municipal autorisant l'engagement de la dépense.

Afin de simplifier cette procédure et ainsi, améliorer les délais d'intervention relatifs aux besoins de rénovations ponctuelles de l'éclairage public (rénovation de divers foyers isolés suite à pannes, accidents ou vandalisme) sur le territoire d'Erquy, le SDE22 propose d'affecter à ces interventions une enveloppe de travaux correspondant à 15 000 € TTC.

VISAS RÉGLEMENTAIRES ET CONSIDERANTS

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de l'environnement ;
Vu le code rural ;

Considérant le règlement approuvé par le Comité Syndical du SDE 22 en date du 20 décembre 2019 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission voirie, réseaux divers et logistique, du 5 avril 2023,

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'APPROUVER L'affectation d'une enveloppe de 15 000 € TTC pour couvrir les besoins en rénovation et réparations ponctuelles de l'éclairage public par le SDE 22.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication.

Envoyé en préfecture le 26/04/2023
Reçu en préfecture le 26/04/2023
Affiché le
ID : 022-212200547-20230420-DEL004-DE

Erquy, Conseil municipal du 20 avril 2023

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Votes favorables	25
Votes défavorables	00
Abstentions	00

Erquy, le 20 avril 2023

Le secrétaire de séance

Gabriel RAULT

Le Maire,

Henri LABBE

MAIRIE D'ERQUY
COTES D'ARMOR